

où l'on s'occupa un peu sérieusement à la reconstituer.¹ Deux allocations votées pour cette fin furent cependant employées ailleurs. Il faut lire l'enquête qui fut tenue en 1837 sous la présidence de Henry Sherwood pour se rendre compte de l'état de cette bibliothèque à cette époque.

En 1842, lorsque les livres de l'Assemblée du Haut-Canada furent transportés à Kingston pour ne plus former qu'une seule bibliothèque avec celle du Bas-Canada on se trouva à avoir en tout 6,634 volumes. On fit deux parts des livres du Haut-Canada, dont l'une (631 volumes) alla à la bibliothèque du Conseil législatif, et l'autre (590) resta à la bibliothèque de l'Assemblée.² La plus précieuse acquisition qui résulta de l'union des deux bibliothèques fut celle d'Alphonse Todd, ancien bibliothécaire de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, qui remplaça bientôt le titulaire en chef, William Winden. Le Parlement Uni voulut avoir une bibliothèque digne du pays et il fut recommandé en 1845 un crédit en conséquence. Une partie de la bibliothèque du juge Fletcher fut achetée, et pendant que la librairie Fabre recevait l'ordre de faire l'acquisition de livres français, la maison Derbishire et Desbarats se chargeait des livres à acheter en Angleterre.³ En 1845, la bibliothèque suivit le siège du gouvernement à Montréal. Comme les villes de Québec et de Toronto se trouvaient privées de la bibliothèque des Parlements, l'on partagea en 1846 les doubles entre l'Athénée de Toronto et la Société littéraire et historique de Québec.⁴

L'incendie survenu à Montréal en avril 1849 arrêta brusquement le travail de réorganisation de la bibliothèque et l'on venait à peine de se remettre à l'ouvrage que celui de 1854 obligeait à tout recommencer encore.

Les désastres de 1849 et de 1854 inspiraient des craintes légitimes, pour la conservation des manuscrits précieux que l'on avait fait copier à Paris et à Albany, et pour tous les documents précieux disséminés dans les divers dépôts de la province. Aussi, le 3 octobre 1854, M. Chauveau, alors député de Québec, fit adopter par la Chambre, une résolution pour imprimer de suite tous ceux que l'on possédait, et qui avaient

¹ Cf. Journ. de la Ch. Ass. Haut-Canada, 1825-6, p. 7 et 9; 1826-7, p. 83 et 86; 1828, pp. 109, 115; 1829, p. 37; 1830, p. 13; 1831, p. 53, 101; 1832-33, p. 135; 1833-34 (loi 4 Guil. IV. ch. 52, pour approprier 500 louis à l'achat des livres); 1835, p. 156, 400, 413 et appendice No. 100; 1836, p. 5, 25, et appendice No. 141; 1836-7, pp. 525, 640 (loi attribuant 1,000 louis pour la bibliothèque) et appendice No. 32, (enquête sur la bibliothèque sous la présidence de Henry Sherwood). En 1836, le bibliothécaire, Robert B. Sullivan, a un traitement annuel de 75 louis.

² Journ. Ch. Ass. 9 sept. 1842, appendice B. 1843, appendice C.

³ Ibid. 1844-45, 27 janvier 1845, p. 203 et 378, et appendice C.

⁴ Appendice OO, 1846, et Journ. Ch. Ass. 1847, p. 67.